



APPEL A COTISATION FEDERALE SAISON 2023 – 2024

Comité départemental de : VAL D'OISE 95

Numéro d'affiliation du club (6 chiffres) : 0

Nom du club :

Conformément à l'Assemblée Générale de notre Comité Départemental qui s'est tenue le 17/01/2023, votre Association est redevable au titre de la Cotisation Fédérale 2023 – 2024, de la somme de :

200 EUROS

Chèque à l'ordre de : Ligue Régionale IDF de Karate et DA, à retourner à :

Ligue Régionale IDF de Karate et DA, 2 bis rue Henri Regnault 75 014 PARIS

Agrafer le chèque sur cette zone

Une attestation de paiement vous sera adressée par mail.